

25



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le mardi 31 mars 2009

Troisième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le mardi 31 mars 2008

13 h

Prière.

Le président se prononce sur un rappel au Règlement soulevé jeudi et fait une mise en garde contre l'emploi de propos soit non parlementaires soit dépréciatifs, que le ou la parlementaire qui les tient ait ou non la parole. Le président exhorte les parlementaires à faire preuve de professionnalisme à la Chambre.

M. Northrup (Kings-Est) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Miramichi, qui exhortent le gouvernement à accélérer la vente et la réouverture de l'usine Weyerhaeuser, à Morrison Cove. (Pétition 32.)

Après les questions orales, M. Holder invoque le Règlement; il soutient que le ministre de l'Éducation a employé un langage non parlementaire lorsqu'il a déclaré qu'un député n'a pas le droit de trier les faits sur le volet. L'hon. M. Lamrock intervient au sujet du rappel au Règlement. Le président fait une mise en garde contre l'emploi de propos donnant à entendre que l'honnêteté d'un ou une parlementaire est suspecte.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. M^{me} Schryer :

41, *Loi sur les services essentiels dans les foyers de soins.*

M. Northrup donne avis de motion 47 portant que, le jeudi 9 avril 2009, appuyé par M. Fitch, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la liste des dispenses de l'application de la *Loi sur les achats publics* accordées au ministère de l'Énergie en 2007-2008, la liste des dispenses de l'application de la *Loi sur les achats publics* accordées à Énergie NB et la liste des contrats de services personnels accordés par l'intermédiaire du ministère de l'Énergie ou d'Énergie NB pendant la même période.

L'hon. M. Murphy, leader parlementaire du gouvernement, donne avis que, le mercredi 1^{er} avril, la deuxième lecture des projets de loi 39 et 41 sera appelée. Il annonce en outre que l'intention du gouvernement est que la Chambre, aujourd'hui, se forme en Comité plénier pour étudier les projets de loi 33, 32 et 36.

La Chambre se forme en Comité plénier sous la présidence de M^{me} C. Robichaud.

Après un certain laps de temps, M. Fraser assume la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, M^{me} C. Robichaud reprend la présidence.

La séance, suspendue à 17 h, reprend à 17 h 11 sous la présidence de M^{me} C. Robichaud.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. La présidente du comité, M^{me} C. Robichaud, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport de l'avancement des travaux au sujet du projet de loi suivant :

33, Loi modifiant la Loi sur les travaux publics.

La présidente du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

La séance est levée à 18 h 5.